Lan mil sept cens soixante onze et le vingt deuxieme jour de novembre
de quelles approuvé et collationné y avant vignier bailli ordre de
Beaulieu haute et moyenne justice pour la seigneurie de Beaulieu
habitant au village du viala pont de vivras qui seroit relation de dame
est personne et maison aud. village et comme pour vingt quatre
heures seulement étant le sieur jeany dud. village du viala entre exprès
transporté aud. viala en compagnie de pierre brun et louis delmas aussi
dud. village en tout et parlant a led. delmas qui a dit son avoir été
assuré par le sieur ... de ... a ... prudhomme de prefect et que
le cas de la portabale de telle capitulation a vingt cinq jour aux dus
comme courant 1771 au reporant conseil de la comunité de ... Bedarieux
et membres y montant en entier de la somme de cent douze livres quinze
sols et led. delmas comparant pour payer personnellement et se reservant pri
pour ses droits je lui ay protesté par jalois procéder par saisie et
execution sur tous et ainsi appelli les deux plus proches voisins pa
ter prudhomme a led. sieur qui étant de ... a ... prudhomme conseil est resolu pour payer
et ... mon prudhomme conseil est resolu pour payer
leur ... probable de faire ... dans ... dud. ... et
lord et d. sieur je suis entré dans ... dud. ... et
ou ayant pas trouvé des meubles capitulants je me suis transporté
sur les héritages suivants. 1° sur un champ appelé la fon ... de ...
contenant environ douze sétrées confrontant d'un coté ... du sieur
et d'autre coté pred de marie ... de la fon ... champ appelé des
ouges ... comme ... contenant huit sétrées confrontant d'autre
champ dud. jeany et d'autre coté pred de jean de la fon un autre champ
appelé ... contenant environ dix sétrées confrontant d'un coté
champ dud. jeany d'autre coté rue publique de la fon pred appelé
la vernede et ... de la contenance de ... chars de foin confrontant
d'un coté commune de ... d'autre coté la ... de ... et de
la fon un autre pred appelé le pla contenant de trois chars de foin confrontant
d'un coté commun dit la combon et d'autre chemin de foin et led.
la fon un autre pred appelé la ... de contenance de sept chars de foin confrontant
d'un coté pred de jean d'autre coté pred de marie ... de la fon
autre pred appelé la gouttellonne de contenance de douze chars de foin confrontant
avec ... et chemin de foin et de la fon un autre pred appelé
la carra de la contenance de huit chars de foin confrontant d'un coté pred de jean
et d'autre coté rue publique et de la fon un autre pred appelé le
jeanne de la contenance de deux chars de foin confrontant pred de guillaume
domergue et de marie carron d'autre coté et de la fon un autre pred

appelle la Bagoiselle de la pred de deux chars d'herbe consiste dans
pred de lad. cappoie et de l'autre pred dud. Jean, et premier pred
appelé de monetaux de contenance de dix chars d'herbe consiste dans
l'enclos de monetaux et de l'autre pred dud. monetaux et de la
pièce un champ appelé la carrière consiste dans
cotté champ de lad. carrière de pierre d'environ et forgeot joint et enfin
un petit champ appelé la Cadette d'environ consiste dans
cotté champ dud. cappoie et de l'autre champ dud. Jean et autres consist.
plus vaste et meilleurs fonds ainsi que lad. héritage plus aux appartenances dicelle
tous les fruits des quels dessus tant premiers que seconds herbes et récoltes
pendantes par les racines dans lad. pred et champ dud. Jean que j'ai mis sous
la main du Roy et de justice en signe de la quelle saisie j'ai affiché aux
deux bans jours ordinaires royaux que les endroits les plus eminents
afin que personne n'en prétende cause d'ignorance au requis et gouvernement
du sieur Jean et choses j'ai établi pour séquestres et commissaires
de lad. fruits et récoltes pendantes le sieur Michel dit le cordonnier du village de
[illegible] et de [illegible] et dit le fabri et bacarpe dit le
[illegible] aux dits
[illegible] aux quels
[illegible] ledit sieur
[illegible] et sur
[illegible] ledit sieur
[illegible] ledit sieur
[illegible] ledit sie